Hôtel de ville - Guérande

Services Hôtel de ville - Fermeture exceptionnelle

En vue de la saison estivale, certains services de la Mairie de Guérande seront exceptionnellement fermés sur juillet et août.

Publié le 26 juin 2024

Le service Etat Civil

Le service Etat Civil situé à l'Hôtel de Ville sera fermé tous les mercredi du mois de juillet et août. Cette configuration estivale est exceptionnelle et entre en vigueur à partir du mercredi 3 juillet. Le service reprendra ses horaires habituels d'ouverture dès la rentrée de septembre.

L'accueil de l'Hôtel de ville et le service des formalités administratives restent ouverts aux horaires habituels durant la saison estivale.

Les horaires de l'Hôtel de ville pendant la période estivale :

- **Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30**
- **Mardi : 8h30-12h / 14h30-17h30**
- **Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30 (Service Etat Civil fermé)**
- **Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30**
- **Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30**
- **Samedi : 9h-12h (uniquement Services Etat Civil et Formalités Administratives)**

Le service Urbanisme

Le service d'accueil urbanisme sera fermé tous les lundis et vendredis au public (pas d'accueil physique et pas d'accueil téléphonique) du lundi 15 juillet au vendredi 16 août inclus. Le service sera de nouveau ouvert au public à compter du lundi 19 août.

Les horaires :

- Lundi : fermé
- Mardi : 8h30 - 12h accueil libre / 13h30 - 17h30 uniquement sur rendez-vous
- Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 uniquement sur rendez-vous
- Jeudi : 8h30 - 12h accueil libre / 13h30 - 17h30 uniquement sur rendez-vous
- Vendredi : fermé

Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme au 02 40 15 60 43

Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h